BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 463

33 – GIRONDE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BORDEAUX

Ventes et cessions

852 691 955 RCS Bordeaux.
SOL'AIR CONCEPT.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 5000.00 EUR.
Adresse : 11, Rue du Carbouney, ZA La Mouline33560 Carbon-Blanc.
Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : AVIS DE PROJET DE FUSION CONCEPT & CO Société par actions simplifiée Au capital de : 353 500,00 EUR Siège social 11 Rue du Carbouney ZA La Mouline 33560 Carbon-Blanc N° RCS 493 580 401 RCS Bordeaux, est société absorbante SOL'AIR CONCEPT Société par actions simplifiée Au capital de : 5 000,00 EUR Siège social 11 Rue du Carbouney ZA La Mouline 33560 Carbon-Blanc N° RCS 852 691 955 RCS Bordeaux, est société absorbée Aux termes d'un projet de fusion établi le 10/02/2025 (le "Projet de Fusion"), la société SOL'AIR CONCEPT, Société par actions simplifiée au capital de 5.000 €, ayant son siège social ZA de La Mouline - 11 rue du Carbouney - 33560 CARBON-BLANC, immatriculée au RCS de Bordeaux sous le numéro 852 691 955 (la "Société Absorbée"), transmettrait, par voie de fusion, son patrimoine à la société CONCEPT & CO, Société par actions simplifiée au capital de 353.500 €, ayant son siège social ZA de La Mouline - 11 rue du Carbouney - 33560 CARBON-BLANC, immatriculée au RCS de Bordeaux sous le numéro 493 580 401 (la "Société Absorbante"). 1. Evaluation de l'actif et du passif de la société SOL'AIR CONCEPT, Société Absorbée, dont la transmission à la société CONCEPT & CO, Société Absorbante, est prévue : -Montant de l'actif apporté : 618.827 € -Montant du passif pris en charge : 401.093 € -Montant de l'actif net apporté : 217.734 € 2. Absence de rapport d'échange des droits sociaux : Conformément aux dispositions des articles L.236-1 et suivants du Code de Commerce, et notamment des articles L.236-3 et L.236-11, dans la mesure où la Société Absorbante détient à ce jour la totalité des titres représentant l'intégralité du capital social de la Société Absorbée et qu'elle s'engage à les conserver jusqu'à la date de réalisation définitive des opérations de fusion, il ne sera pas procédé à l'échange de titres de la Société Absorbée contre des titres de la Société Absorbante. 3. Montant de l'augmentation du capital de la Société Absorbante, au titre de l'absorption de la Société Absorbée : 0 € 4.Montant de la prime de fusion : 0 € Date du projet : 10/02/2025 Date et lieu de dépôt : 10/02/2025 lieu de dépôt : Greffe du tribunal de commerce de Bordeaux au nom de la société CONCEPT & CO lieu de dépôt : Greffe du tribunal de commerce de Bordeaux au nom de la société SOL'AIR CONCEPT.